

Commune de Saint-André-de-Najac

dossier n° DP 012 210 23 U2019

date de dépôt : 17 Octobre 2023

demandeur : Mr VABRE Salvy

pour : Isolation par l'extérieur de
l'habitation (polystyrène avec enduit gratté-même
couleur que l'actuelle)

adresse terrain : 140 Route de l'Herm,
Le Landassou

à Saint-André-de-Najac (12270)

parcelles : AE170

Direction Départementale des Territoires de l'Aveyron
Affaire suivie par :
Nathalie PEROU
05 81 19 62 30

**CERTIFICAT DE DECISION DE NON OPPOSITION A UNE DECLARATION
PREALABLE
délivré par le Maire au nom de l'État**

Le maire de la commune de Saint-André-de-Najac certifie qu'il ne s'est pas opposé à la déclaration préalable de Mr VABRE Salvy enregistrée sous le numéro **DP 012 210 23 U2019** pour le projet ci-dessus référencé **avant le 28 Novembre 2023**.

Ce certificat est délivré en application de l'article R.424-13 du code de l'urbanisme.

Fait à Saint-André-de-Najac, le 28 Novembre 2023

Le maire,
Christophe DEGA

